

la lettre du SIPOM



Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères - N° 23 / Juin 2011



Compostage

Animations scolaires

Foyers témoins

Recyclez-nous !



Réduisons
nos déchets,
ça déborde !



Triez, la nature s'en souviendra !



EDITO

La réparation et le recyclage d'objets inutilisés ou cassés permettent de diminuer la

quantité de déchets et de traiter de façon appropriée les déchets potentiellement dangereux. C'est le cas par exemple des déchets d'emballages et des vieux appareils électriques et électroniques. En les recyclant, on évite l'extraction de ressources, on diminue les déchets cachés et la pollution. Souvent, on utilise aussi beaucoup moins d'énergie.

En tant que consommateur nous avons le pouvoir d'influencer le marché. Les entreprises ont besoin des consommateurs pour vivre et elles réagissent très rapidement aux signaux qu'ils leur envoient. L'achat d'un produit est un « vote » pour le fabricant, pour son comportement vis-à-vis des consommateurs, de ses employés et de l'environnement. Pour utiliser son pouvoir, le consommateur a besoin d'informations sur les produits ainsi que sur les entreprises et leurs pratiques. En interrogeant les organisations indépendantes, les pouvoirs publics et les entreprises, en prenant de la distance par rapport aux achats, les consommateurs se donnent les moyens de choisir.

Evelyne ROUANET

ENRICHIR LES SOLS AVEC VOS DECHETS DE CUISINE ET DE JARDIN !

Le compostage domestique est **pratique** : on le fait chez soi quand on veut, l'odeur de la poubelle résiduelle diminue, on passe moins de temps à entretenir son jardin si on pratique le paillage.

Le compostage est **écologique** : il permet une gestion autonome de ses biodéchets. On produit soi-même son compost. Il permet le retour de la matière organique au sol.

LE COMPOSTAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les déchets organiques peuvent être de deux catégories :

- plutôt « vert » : tonte, épluchures, feuilles vertes, restes de repas...
- plutôt « brun » : tiges, brindilles, papiers, sciure...

Les micro-organismes et vers :

- Champignons,
- Bactéries, cloportes, acariens
- Vers : l'*Eisenia foetida* ou « ver du fumier » est rouge tigré jaune préfère les matières en décomposition.

Le compost :



Il permet de compenser la perte d'humus et améliorer ainsi la fertilité du sol. L'humus se minéralise afin d'apporter les éléments indispensables au développement des plantes à hauteur de 2 à 3% par an. Il convient donc d'incorporer régulièrement du compost à votre terre, que son utilisation soit pour un potager, des fruitiers, des fleurs, des arbres ou de la pelouse. Le compost n'apporte généralement que 10 % de son poids en humus.

LE COMPOSTAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Déchets organiques + eau + air

Micro-organismes et vers



Compost + H₂O + CO₂

COMPOSTAGE EN TAS OU EN COMPOSTEUR ?

L'accessibilité, la surveillance réduite, le brassage et le retournement facilités, la non limitation de volume sont autant d'atouts du compostage en tas.

L'encombrement réduit, la protection contre les animaux, les réactions plus rapides sont des avantages du composteur.

Votre choix va dépendre des quantités de déchets à composter, de la place dont vous disposez, des voisins, de vos goûts esthétiques.

Nous remercions toutes les personnes réalisant un compost en tas ou en composteur, celles qui donnent leurs épluchures aux poules ou aux lapins, leurs restes de repas aux animaux... Vous confiez moins de déchets à la collectivité et vous préservez l'environnement !



Compostage en tas

Compost

© R. Stadler

DES CRÉATIONS IMAGINATIVES AU SERVICE DU TRI.



Pour les 10 ans d'existence du tri sur le territoire du SIPOM, un concours de totems sur l'année scolaire 2010/2011 sur le thème du recyclage a été organisé.

10 écoles pour 14 classes de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) se sont inscrites pour ce projet. 350 élèves environ ont fait preuve d'imagination, de création et de patience pour créer ces « œuvres d'art ». Le jury a récompensé les deux plus beaux totems, un lot de consolation a été donné à la classe qui a réalisé le totem classé 3^e.

Pour récompenser l'implication des enseignants et la créativité des élèves, des livres sur l'écologie, l'environnement, ou sur la création d'objets à partir d'éléments naturels, ou encore sur le compostage ou la biodiversité ont été remis à l'ensemble des classes participantes.

Les élèves de Blan ayant réalisé ce totem ont découvert la Cité de l'Espace à Toulouse à la fin de l'année scolaire.



Les élèves de CM1 de l'école de Sorèze ont réalisé ce totem et obtenu le second prix qui est une visite au Muséum d'Histoire naturelle à Toulouse.



Une classe de l'école Roger Sudre de Revel est arrivé en 3^e place avec ces créations.

Les autres classes des écoles de Vaudreuille, Massaguel, les deux écoles de Revel, Dourgne, les Cammazes, Caraman et Auriac sur Vendinelle ont également créé des totems.



AUTRE FORME D'ANIMATION ASSURÉE PAR LE SIPOM : LE CARNAVAL DU TRI.

Cette année l'école de Dourgne s'est prêtée au jeu et les enfants ont réalisé leurs propres déguisements avec l'aide des maîtres d'école, des ATSEMS et des parents d'élèves volontaires. Un groupe de musiciens exotiques accompagnait les enfants pour le défilé, de l'école à la place du village, en passant par le réfectoire de la maison de retraite. Le thème des déchets est un thème transversal qui outre le fait de sensibiliser les plus jeunes au recyclage permet de créer du lien social intergénérationnel.



RÉDUISONS NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE !

OPÉRATION FOYERS TÉMOINS : LES 1^{ers} RÉSULTATS

Ils sont de Dourgne, Lacroisille, Le Falga, Puylaurens, Revel, St Félix... Nous remercions les 23 foyers témoins (60 personnes) qui se sont inscrits dans cette démarche.

Petit rappel : être foyer témoin consiste à peser ses différents types de déchets pendant plusieurs mois : ordures ménagères, emballages à recycler, verre, épiluchures à composter... etc
Le 1^{er} mois, le foyer ne change pas ses habitudes de consommation. A partir du 2nd, il met en

application un ou plusieurs gestes (voir gestes dans lettre du SIPOM N°22) choisis au départ et continue de peser pour connaître l'impact de leurs choix de consommation sur la production de déchets.

Le 1^{er} mois est terminé pour la quasi totalité des foyers, 1^{er} constat de cette opération : Les personnes volontaires pour cette opération ont toutes des productions de déchets inférieures aux moyennes de production de notre territoire ; ce qui prouve leur sensibilité éco-citoyenne.

		
PRODUCTION MOYENNE DE CHAQUE HABITANT DU SIPOM		
265 kg/an d'ordures ménagères	60 kg/an d'emballages à recycler	32 kg/an de bouteilles et bocaux en verre
PRODUCTION MOYENNE DES FOYERS TÉMOINS		
80 kg/an d'ordures ménagères	62 kg/an d'emballages à recycler	38kg/an de bouteilles et bocaux en verre



ARRIVERONT-ILS À BAISSER LEUR PRODUCTION ?

CONSOMMER DIFFÉREMMENT, C'EST POSSIBLE !

Nous sommes plus de 6 milliards d'hommes et de femmes à vivre sur Terre. En 2050, nous serons sans doute 9 milliards. 9 milliards à vouloir nous nourrir, nous loger, nous déplacer, nous instruire, travailler, nous divertir, nous soigner, ...
Pour satisfaire une partie de nos besoins et de nos désirs, nous consommons – nous achetons et utilisons, des objets et des services. Produire ces objets, s'en servir et les jeter après usage, implique de prélever des ressources naturelles dont certaines ne se renouvellent pas ou pas assez rapidement. C'est également une des causes majeures de pollution de l'environnement.

Chacun a un rôle à jouer. En tant que consommateurs, nous pouvons contribuer au quotidien à réduire la pression sur l'environnement :

- en choisissant les produits qui utilisent moins de ressources, moins d'énergie et qui produisent moins de déchets,
- en optant pour des produits recyclés ou de seconde main,
- en préférant les services comme la location à l'achat d'objets,
- en participant aux collectes sélectives de déchets organisées par notre collectivité.

TOUS LES EMBALLAGES RECYCLÉS DANS LES BACS À COUVERCLE JAUNE !!

Une analyse des ordures ménagères (les déchets du sac noir) a été réalisée sur nos déchets. Les résultats sont surprenants ; en effet, de nombreux emballages qui devraient être déposés dans les bacs à couvercle jaune sont encore jetés dans les bacs à couvercle vert.

QUELQUES EXEMPLES :



Sur 1.7 kg/an et par habitant de **briques alimentaires** utilisées, seulement 0.4 kg se retrouvent dans la bonne poubelle, le bac destiné aux emballages recyclables. En bref : sur 4 briques alimentaires, 1 est jetée dans la poubelle jaune. Elle se sent un peu seule !

Pensez à mettre vos briques alimentaires dans la poubelle de tri.



Sur 14 **bouteilles et flacons en plastique** utilisés seulement 7 donc la moitié, sont dirigés vers le bac de tri ! Toutes vos bouteilles et flacons en plastique doivent être mis dans la poubelle jaune c'est à dire les bouteilles d'eau, de soda, de jus de fruits, les flacons de shampoing, de gel douche, de produits d'entretien, les bouteilles d'huile... etc



Sur 5 **canettes** de sodas ou de jus de fruits jetées seulement deux sont dirigées vers la bonne poubelle : celle au couvercle jaune !



Pensez également à mettre dans le bac jaune : les aérosols, les boîtes de conserves, les cartons, les papiers et journaux, les barquettes en aluminium...

Si vous avez un doute n'hésitez pas à appeler le SIPOM à Revel : 05 62 71 22 83

JE SUIS COMPOSE DE CALCIN, JE SUIS RECYCLABLE A L'INFINI, J'AI MA POUBELLE PARTICULIERE, QUI SUIS JE ?

Reponse : le verre

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE RÉCUP'VERRE ?

L'ensemble des bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être mis dans le recup'verre !



1 Je pense à trier mes emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux, flacons).



2 Je dépose mes emballages en verre dans le conteneur à verre : il y en a forcément un près de chez moi !



5 A la verrerie d'Albi, le calcin est fondu à 1 500° puis, soufflé pour donner de nouveaux emballages en verre.



4 Au centre verrier, le verre est retrié pour éliminer les impuretés. Le verre est ensuite broyé, c'est ce que l'on appelle le calcin.



3 Le verre du conteneur est vidé pour être transporté vers le centre verrier.



Avenue Marie Curie Z.I. de la Pomme - 31250 REVEL

Ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 05 62 71 22 83 - sipom@wanadoo.fr



Imprimé sur papier PEFC - Crédit photos : SIPOM et Eco-emballages
Directrice de la publication : Evelyne ROUANET
Réalisation : Place Publique 05-61-41-04-76
ISSN 1623-4944